

# ***LA MITTELEUROPA***

## **La fin d'un concept géopolitique**

Mémoire de géopolitique

du commissaire en chef de 2<sup>ème</sup> classe

Philippe MONDOULET

dans le cadre de l'étude dirigée "Nations et nationalismes"

Directeur : Monsieur Pierre SERVENT

Ancien journaliste au quotidien « le MONDE »

Directeur de la communication de « Vivendi water »

avril 2001

**LA MITTELEUROPA**  
**LA FIN D'UN CONCEPT GEOPOLITIQUE**

**Sommaire**

**Partie I :**

**Les représentations et les réalités**

Le poids de l'histoire

Les réalités allemandes contemporaines

**Partie II :**

**L'Allemagne réunifiée et l'Europe médiane :**

**Une république rhénane à la puissance multilatéralisée**

Une démocratie stable pour un nationalisme civique

L'Allemagne en Europe médiane : une puissance stabilisatrice et médiatrice

# UNE QUESTION ALLEMANDE

## LA MITTEL EUROPA : LA FIN D'UN CONCEPT GÉOPOLITIQUE

### INTRODUCTION

L'actualité résonne parfois de mots avec d'autant plus d'insistance que les réalités qu'ils nomment sont à géométrie variables, insaisissables, voire refoulées ; le concept de *Mittel europa* fait partie de ces mots. Bien que 29 sites Internet lui soient consacrés, on ne trouve pas de carte précise et unique de la *Mittleuropa*.

C'est de ce paradoxe qu'est née une interrogation sur l'origine, la nature, le passé et le futur éventuel de cette notion souvent citée mais imprécise.

L'économiste libéral Friedrich LIST<sup>1</sup> prônait l'organisation de l'Europe centrale économique en réaction à l'hégémonie mondiale du commerce et de la finance britanniques, le socialiste Karl RENNERT<sup>2</sup> voyait dans ce projet d'une organisation économique centre européenne, un moyen de préserver les acquis de l'internationalisme socialiste.

Mais l'origine du mot se trouve dans un ouvrage retentissant de Friedrich NAUMANN,<sup>3</sup> paru en 1915 et intitulé « *Mittleuropa* ». Tout en évoquant la question des buts de guerre, NAUMANN faisait une histoire de l'idée germanique d'Europe centrale en remontant aux premiers peuplements à l'Est (*Ostsiedlung*), au Saint Empire romain germanique, à la monarchie habsbourgeoise, et à la rivalité austro-prussienne des 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup>

---

<sup>1</sup> Friedrich LIST ( 1789-1846), économiste allemand, c'est sous son inspiration que se créa l'Association générale des industriels et des commerçants à Francfort en 1819 qui aboutit en 1834 à l'Union douanière ( ZOLLVEREIN), étape décisive de l'unité allemande. Il était partisan d'un protectionnisme temporaire, nécessaire à l'industrialisation.

<sup>2</sup> K RENNERT ( 1870-1950) leader réformiste du parti social démocrate autrichien, il représenta son pays aux négociations de Saint Germain ( 10 septembre 1919), chancelier puis président de la république autrichienne en 1945.

<sup>3</sup> F NAUMANN (1860-1919), pasteur luthérien, ami de Max Weber, fondateur en 1918 du parti démocratique allemand, il est considéré comme l'ancêtre du libéralisme politique, en 1914 il vota la guerre « défensive » contre l'impérialisme tsariste comme tous les sociaux démocrates. L'actuel FDP ( parti libéral allemand, dont le président fut H D GENSCHER) a donné le nom de « F NAUMANN *Stiftung* » à la fondation qui regroupe ses activités culturelles. Theodor HESS, premier président de la RFA, lui a consacré une importante biographie.

siècle. Des arguments économiques justifiaient à ses yeux la création d'une « Association des peuples ou association économique » pour affirmer une grande puissance centre européenne contre les empires russes britanniques et français et contre les Etats-Unis ; remarquons enfin que la *Mittleuropa* de NAUMANN avait des contours fluctuants puisque la Bulgarie d'abord exclue est incluse après avoir ralliée les puissances centrales en automne 1915.

L'économiste et rédacteur en chef de la tristement célèbre revue « *SIGNAL* », Giselher WIRSING reprit dans les années 1930 la notion de « *Zwischeneuropa* » (Europe intermédiaire) lancée par le géographe allemand Albrecht PLENCK en 1915 pour désigner un vaste espace allant de la Scandinavie jusqu'au sud de l'Italie et l'Ukraine qui serait sous direction allemande.

Le mot *Mittleuropa* reste marqué par l'idéologie pangermaniste qui en 1938 conduisit à l'*Anschluss* de l'Autriche et inspira à la même époque la théorie de l'espace vital allemand (*Lebensraum*) et de l'expansion vers l'Est et la Russie (*Drang nach Osten*).

Avec la guerre, la notion de *Mittleuropa* redevient taboue de par ses relents géopolitiques meurtriers, avant de réapparaître dans les années 60-70 avec l'affirmation d'une identité culturelle de l'Europe centrale distincte de celle imposée par l'Union soviétique<sup>4</sup>.

Dans le cadre d'un colloque international qui s'est tenu près de Trieste en 1983, des intellectuels mettaient en relief le renouveau du sentiment de l'Europe centrale en Hongrie et Pologne qui mettait en cause la vision dualiste de l'Europe (Est/Ouest) née de la partition opérée à Yalta au mépris des réalités culturelles. Cette *Mittleuropa* littéraire reste pérenne, puisque le numéro 21 de la revue *le monde des débats* en janvier 2001 consacrait un article aux correspondances de Stefan ZWEIG intitulé : « Stefan ZWEIG, héros de la *Mittleuropa*. »

On retiendra de ce premier inventaire des définitions que La *Mittleuropa* est une construction intellectuelle qui acquiert selon les époques et les intérêts, une signification et une extension différentes.

C'est en outre une notion à la périodicité aléatoire car c'est un concept lié à des situations de crise des pays de langue ou d'influence allemande où la définition d'un espace géographique est inséparable d'une profonde réflexion sur l'identité.

Le débat sur la *Mittleuropa* ne renaît pas en 1989 mais a débuté en 1985-1986.

Le 25 août 1986, un congrès du *SPD*<sup>5</sup> à NUREMBERG avait organisé une discussion sur ce thème avec le chancelier autrichien Fred SINOWATZ, avec pour enjeu la paix en Europe centrale et l'opposition des pacifistes allemands au déploiement de la nouvelle génération d'armements nucléaires de l'OTAN.

Mais de par ses deux caractéristiques, le débat sur la *Mittleuropa*, concept crisogène, réapparaît réellement en 1991 sous l'effet de deux événements historiques :

- l'ouverture du mur de Berlin le 9 novembre 1989, précédée le 2 mai 1989 par l'ouverture par la Hongrie de sa frontière avec l'Autriche qui permit un exode massif des citoyens de la RDA vers la RFA et a consacré la fin du rideau de fer .
- la réunification allemande par la signature le 31 août 1991 du traité de Bonn de réunification entre la RFA et la RDA, puis du traité "2 + 4" signé à Moscou le 12 septembre 1991 qui rétablit l'Allemagne dans sa pleine souveraineté .

La réunification allemande provoqua de multiples réflexions dont témoigne l'intense activité éditoriale <sup>6</sup> dans les années 1990 car l'Allemagne redevenait un géant de 82 Millions

---

<sup>4</sup> Milan KUNDERA « un Occident kidnappé ou la tragédie de l'Europe centrale » *le débat* n° 27, novembre 1984 p.3-22

<sup>5</sup> SPD : parti social-démocrate allemand, dont le chancelier G SHROEDER fut le dirigeant, comme W BRANDT et H SCHMITT. Le jeu politique allemand est fondé sur 2 grands partis : le SPD et la CDU, chrétiens –démocrates dont les figures emblématiques furent les chanceliers ADENAUER et KHOL. Compte tenu de l'étroitesse des majorités, le parti libéral allemand (FDP) joue le rôle de parti pivot. Sa figure emblématique fut Hans Dietrich GENSCHER, ministre fédéral des affaires étrangères pendant 18 ans.

<sup>6</sup> Yves Lacoste, Editorial : la question allemande, *HERODOTE*, 1992 n ° 68, 1993, p 3-17.

Margaret TATCHER en mars 1990, mit en place une commission de spécialistes de l'Allemagne pour tirer des conclusions de la future place de la RFA en Europe.

Max, CLOS Une ou Deux Allemagnes ? , le *Figaro*, 10 novembre 1989, *Le Blitzkrieg* du chancelier KHOL pour unifier l'Allemagne provoque amertume en RDA et inquiétude en Europe occidentale, *le Point*, 5-11 mars 1990.

d'habitants, proche d'une Europe ex-soviétique en pleine recomposition et acquérait une nouvelle centralité aux implications troublantes compte tenu des précédents historiques.

Mais la réunification ne renvoie pas seulement à un passé refoulé, elle préfigurait un avenir que certains commentateurs considéraient comme lourds d'incertitudes. Ainsi dès 1991 dans le numéro 54 de la revue " Politique Internationale,<sup>7</sup>" Henry KISSINGER expliquait « qu'à l'avenir devaient apparaître plusieurs centres de pouvoirs dont l'Europe ou plutôt l'Allemagne, ce qui imposera de réfléchir en termes d'équilibre de forces et de légitimité ».

Or l'idée d'une politique de puissance de type Weimarienne ( *Macht Politik*) est difficile à concevoir. Elle est ainsi juridiquement exclue par la Loi fondamentale de la RFA dont le préambule affirme expressément que "le peuple allemand est animé de la volonté de servir la paix dans le monde en qualité de membre égal en droits dans une Europe unie".

Ainsi renaissait un des thèmes favoris de la politique européenne : « la question allemande » ; variations multiples sur un thème unique : rôle et place de l'Allemagne en Europe ou comment l'Allemagne réunifiée allait-elle exprimer sa puissance retrouvée ?

Cette première question et la chute du rideau de fer firent renaître un autre débat classique de la politique européenne : le destin de l'Europe centrale.

Disparue en 1945 pour devenir Europe de l'Est, l'Europe centrale retrouvée est une zone aux appellations multiples qui traduisent les précautions des commentateurs. On trouve les appellations d' « Europe médiane », ou « danubienne », « d' Europe intermédiaire », de « neue *Zwischenzone* » (nouvelle zone intermédiaire), *Osteuropa* ( Europe de l'Est, Russie et Ukraine comprises) *Ostmitteleuropa* pour l'Europe du Centre est) et *Südosteuropa* pour l'Europe du Sud est.

Au-delà des différences géographiques de populations et de relief, un trait semble unifier cette zone.

---

<sup>7</sup> « réflexions sur le nouvel ordre mondial » ( entretien avec Henry KISSINGER), Politique internationale, n° 54, hiver 1991-1992, p. 129.

Elle fut une zone frontière entre quatre empires : allemand, austro-hongrois, russe, ottoman ;

un territoire intermédiaire entre différentes aires culturelles. Il s'est passé et se passe encore un processus radicalement différent de celui de l'Europe atlantique ( France, Royaume-Uni. En Europe centrale, la distorsion entre le territoire où s'exerce la compétence des Etats et le territoire des nations est considérable. Deux conceptions de l'idéal nationaliste s'entrechoquent en Europe centrale : d'un côté la conception française jacobine selon laquelle le territoire de la nation est égal au territoire de l'Etat ; de l'autre la conception allemande selon laquelle la nation est fondée sur l'appartenance ethnique, peu importe l'endroit d'Europe où vivent les représentants de cette nation .

Ainsi au regard des nationalités, la *Mitteleuropa* apparaît comme une zone instable, lourde d'incertitudes et de nations hétérogènes en devenir et en situation de déséquilibre par rapport à la puissance d'une Allemagne réunifiée.

Notre approche de la *Mitteleuropa* sera donc centrée sur le thème des nations et des nationalismes.

Cette approche de la question mittel-européenne ne doit pas faire oublier ses autres aspects d'une grande richesse.

Tout à la fois question de sécurité européenne, question de géopolitique : reconstitution d'un Heartland, cher à MACKINDER, c'est aussi une question de construction communautaire, et une question majeure de relations internationales à travers l'attitude de la nouvelle Allemagne vis à vis de la Russie ; y aura t-il un nouveau Rappallo ?<sup>8</sup>

Mais la thématique des nations et des nationalismes semble particulièrement appropriée à une réflexion sur le concept mittel-européen et les questions qu'elle soulève sont tout aussi pertinentes : l'Allemagne unifiée va-t-elle renouer en interne avec son singularisme et une

---

<sup>8</sup> L'histoire des relations internationales rappelle la liste des traités, souvent inopinés, signés entre la Russie et l'Allemagne. Le traité de Rapallo est signé par l'Allemagne et la Russie le 16 avril 1922 lors de la conférence internationale économique à Gènes. Il fait suite au traité de Taurigen en 1812 où les armées prussiennes avaient rejoint les armées russes, puis le traité de Berlin en 1887 où Bismarck signe avec la Russie un pacte de contre – assurance, avant le traité de Moscou en 1939 entre l'Allemagne Nazie et l'URSS.

politique de puissance à l'Est déjà désastreuse par deux fois et quelles sont les perspectives pour ses voisins d'Europe centrale ? ,

Quel avenir pour l'Europe centrale : Europe allemande ou intégration dans l'Union européenne ?

Nous verrons que si cette zone reste marquée par le poids de l'Allemagne, tant dans les représentations culturelles et politiques que dans les réalités ethniques et économiques, le projet allemand pour ses voisins en devenir n'est pas un expansionnisme mittel-européen unilatéral mais un double ancrage atlantique et européen conforme à leurs vœux, car l'Allemagne a abandonné son *Sonderweg* (voie particulière) pour devenir une démocratie rhénane fondée sur le nationalisme civique.

I ère PARTIE

## **LA MITTELEUROPA : LES REPRESENTATIONS ET LES REALITES**

Les multiples interprétations du concept de *Mittleuropa* nécessitent de mieux cerner son contenu tant au niveau des représentations que des réalités. Ces représentations et ces réalités sont inséparables de l'histoire et des fondements de l'identité allemande.

## 1.1 Le poids de l'histoire : les aspects historiques et culturels

Nous avons souligné en introduction la richesse du concept de *Mitteleuropa*, l'histoire reste un élément explicatif majeur pour comprendre la formation du projet géopolitique mitteleuropéen.

### 1.11 La *Mitteleuropa* allemande

Le trait marquant de l'histoire allemande est que l'Allemagne constituait une entité territoriale mouvante depuis le moyen âge et restait placée sous le signe du pluralisme religieux et du morcellement politique qui furent consacrés par le traité de WESTPHALIE en 1648 au terme de la guerre de Trente ans.

Mais le traumatisme de la guerre de Trente ans réveilla le besoin d'un ordre harmonieux en Europe centrale avec la nostalgie du Saint Empire romain germanique, car il s'agissait de défendre le Reich allemand devenu impuissant face à Louis XIV à l'ouest et aux Turcs à l'Est. Ainsi des lendemains de la guerre de Trente ans au XX<sup>e</sup> siècle, le souvenir ou plutôt le mythe du Saint Empire romain germanique, première forme de l' "Europe du milieu" inspira des projets politiques divers mais toujours puissamment mobilisateurs pour tous locuteurs de la langue allemande.

Lorsque BISMARCK réalisa l'unité du II<sup>ème</sup> Reich allemand en 1871, sous la direction de la Prusse après diverses tentatives qui avaient cherché à rassembler la plus grande partie des populations de langue allemande et notamment celle de l'Autriche, il ne réalisa selon ses détracteurs que "la petite Allemagne" "*Kleindeutschland*" et non la « grande Allemagne » "*Grossdeutschland*", celle de la totalité des populations parlant allemand. La Prusse faute de pouvoir alors dominer l'autre Etat de langue allemande qu'était l'Autriche parvint à l'exclure du processus d'unification des Allemands, par diverses manœuvres allant jusqu'à la guerre (SADOWA en 1866), puis en lui apportant son soutien dans l'expansion vers les Balkans de l'Empire austro-hongrois qui s'opposa désormais non plus au projet prussien mais au projet serbe.

BISMARCK laissait toutefois hors du nouveau Reich de nombreuses populations de langue allemandes issues des premières vagues de colonisation au XIII siècle vers la Poméranie et la Silésie, la Bohême, les Sudètes, la Hongrie et la Pologne<sup>9</sup>.

Ces traits historiques eurent des conséquences sur la formation du sentiment national allemand, sur la conception de la nationalité, sur la notion de frontière et sur le projet politique ; quatre éléments constitutifs de la vision allemande du concept mittel-européen.

De 1648 à 1871, le patriotisme allemand s'est développé non à partir d'une base matérielle : un territoire avec des frontières naturelles comme la France, mais a dévié sur la recherche d'une identité fondée sur la langue et le sang (*Kultur-Nation*) plus que le sol.

L'Allemagne fut pendant des siècles non un ensemble politique identifiable par un territoire avec des frontières naturelles, mais un espace culturel, celui où l'on parle allemand, et elle resta divisée en de multiples Etats au point que l'on parlait « des Allemagnes ».

Deux autres conséquences découlent de ce précédent historique.

Selon le droit de la nationalité encore en vigueur jusqu'en 1999 et qui datait de 1913, de l'époque de l'empereur Guillaume II, était allemand quiconque était né de parents allemands : c'est le droit du sang (*jus sanguinis*). Etre allemand<sup>10</sup> n'a rien à voir avec le droit du sol (*jus soli*), mais avec l'appartenance au peuple allemand, à la culture allemande. Quiconque peut apporter la preuve qu'il descend d'ancêtres de souche allemande peut donc prétendre à être réintégré, ainsi pour les Allemands de Russie invités par les tsars au XVIII siècle à une époque où il n'y avait pas de nationalité allemande, le gouvernement fédéral institua plus de 600 cours d'allemand en Russie pour conforter leur germanité en vue d'un retour vers la RFA...

Par ailleurs, l'absence de territoire support de la nation allemande a conduit les géographes allemands à chercher à définir les frontières de leur nation, fallait-il situer la frontière à l'ouest

---

<sup>9</sup> Le X<sup>e</sup> siècle marqua de le début de l'appel à l'Est pour la langue et la culture allemandes, lorsque les empereurs conquièrent les espaces entre l'Elbe et l'Oder en soumettant les slaves de la région. C'est ainsi que commença le processus politico-territorial passé à l'histoire sous le double vocable de *Ostsiedlung* (implantation à l'Est) et *Drang nach Osten* (la poussée vers l'Est). Ce processus se réalisa par le commerce de la Hanse, la conversion au christianisme et la force des armes des Chevaliers Teutoniques. Il permit à la langue allemande de progresser durablement vers l'Est européen.

<sup>10</sup> Aujourd'hui, le mot *nationalität* (nationalité) n'est pas utilisé après la construction hitlérienne de l'ethnie race, la langue allemande emploie désormais les notions de "appartenance à l'Etat" et de "droit de citoyenneté".

à droite ou à gauche du Rhin, pour ne rien dire des confins orientaux est- ce l'Oder, la Vistule, le Niémen ?

Friedrich RATZEL, professeur à Munich, auteur de *Lebensraum* (Espace Vital, 1901), développa l'idée de frontières correctes ( *echte Grenze*) en contrepoint à la théorie française de la frontière naturelle pour justifier le besoin d'espace du peuple allemand au détriment de ses voisins. Retenons ici que ce thème de la frontière associée à une nation définie sans territoire sur une seule base culturelle fait de la frontière une limite extensible qui peut expliquer l'expansionnisme du projet mittel-européen.

Le recours aux notions de peuple allemand ( *Volk*) et de langue allemande ( *Sprache*) pour la définition de l'identité nationale, la représentation fluctuante de frontières imaginaires surtout à l'Est et la formation retardée d'un Etat national ont fondé le thème de la "voie particulière" de l'Allemagne destinée à dominer les autres pays. Là, réside un autre grand thème du projet mittel-européen : le " *Sonderweg*". Le monde germanique se définit comme situé au centre du continent et destiné à occuper une place singulière entre les modèles de sociétés à l'Est et à l'Ouest, il est appelé à défendre son identité contre les extrêmes car il est placé au milieu. L'Allemagne doit ainsi se défendre des menaces venant de l'Ouest ou de l'Est. A la veille de la guerre de 1914, les sociaux démocrates comme F NAUMANN voteront les crédits de la guerre pour mener une guerre défensive contre "l'impérialisme" tsariste, mais aussi pour conforter le projet d'une grande puissance centre européenne contre les Etats-Unis, la France et le Royaume Uni rejetés vers l' Ouest et la Russie à l'Est.

On retrouve enfin un thème privilégié des discours mittel-européens : l'idée du milieu ou encore le thème de la centralité que traduit le terme de *Mittellage* (située au milieu). Lors d'un discours prononcé à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire du plan Marshall au Bundestag le 12 juin 1997, le chancelier KOHL déclara : " notre pays est situé au milieu du continent ; Nous avons le plus grand nombre de voisins et les frontières les plus longues ».

Ce thème de la centralité allemande est repris dans le *Livre blanc sur la sécurité de la RFA* qui énonce que la politique de sécurité allemande doit tenir compte de la "situation géopolitique de l'Allemagne au cœur de l'Europe".

Il apparaît ainsi que l'idée du « pays du milieu » (*Reich der Mitte*) est ancrée dans les discours des dirigeants allemands et qu'elle a constitué le fondement de cette voie particulière où la géographie et une conception ethnique de la nationalité ont servi des projets politiques expansionnistes.

### 1.12 La *Mittleuropa* habsbourgeoise

La *Mittleuropa* ne répond pas qu'à une définition allemande. Nous avons souligné que BISMARCK avait imposé l'option de la « petite Allemagne » contre les partisans de la « grande Allemagne » avec en particulier l'empire austro-hongrois, autre acteur majeur de la *Mittleuropa*.

Jacques LE RIDER dans son ouvrage « la MITTELEUROPA »<sup>11</sup> souligne que « que le bilan de la monarchie austro-hongroise est beaucoup plus mitigé et le principe de supranationalité compte parmi les beaux mensonges de l'idéologie officielle, masquant en fait l'hégémonie des nationalités allemande et hongroise et une tendance très pernicieuse à l'exacerbation des nationalismes et des racismes de tous genres. »

Mais il note dans le même temps que « s'il est vrai que la formation des identités nationales modernes en Europe centrale se fait sur le modèle allemand où la nation est conçue à partir des idées de peuple (*Volk*) et de langue (*Sprache*), alors ce modèle ethnolinguistique s'oppose radicalement au principe dynastique hasbourgeois qui considère la tradition de cohabitation et de synergie des peuples les plus différents comme le ciment d'un ensemble multinational. Il y aurait donc une *Mittleuropa* des Etats nationaux dont l'identité se conçoit selon le modèle allemand et une *Zentraleuropa* des liens régionaux et supranationaux constitués comme une entité historique. En somme le destin allemand et la vocation autrichienne seraient les deux futurs possibles de l'Europe centrale »

Cette conception de la *Mittleuropa*, quelque peu oubliée, compte tenu de la neutralité autrichienne et de la disproportion du rapport de forces avec l'Allemagne reste néanmoins

---

<sup>11</sup> Jacques LE RIDER, *LA MITTEL EUROPA*, Que sais-je, PUF, 1994. 127p

pertinente ainsi que l'a montré P BEHAR<sup>12</sup>. On se rappellera que OTTO de HABSBURG siège au parlement européen comme député et intervient régulièrement dans les journaux des organisations de réfugiés sudètes, dont on verra l'influence, pour se faire l'avocat d'une Europe des régions, cadre géopolitique où les minorités pourront s'autogérer.

### 1.13 La *Mitteleuropa* : une proposition de définition : l'Europe médiane

Les historiens savent que les constructions territoriales sont mouvantes et que les frontières historiques ne sont en réalité que le produit des rapports de forces momentanés entre les différents acteurs politiques. Toutefois peu d'espaces ont autant de noms et de délimitations variées que cette partie de l'Europe.

Le terme français d' "Europe centrale " a été forgé par le géographe français Emmanuel de Martonne qui avait publié en 1930 dans la "géographie universelle" de son beau-père Vidal de la Blache, un tome consacré à l'Europe centrale. Il connaissait fort bien cette région puisqu'il avait participé en 1919 à la conférence de la paix, en tant que conseiller de Georges CLEMENCEAU en particulier pour le tracé des frontières de la Pologne et de la Roumanie.

Cette Europe centrale s'étendait de la vallée du Rhin jusqu'au delta du Danube et aux plaines polonaises situées à l'est de la Vistule et correspondait peu ou prou aux définitions des géopoliticiens allemands.

Le rideau de fer a transformé l'Europe centrale en Europe de l'Est qui a disparu en 1989 pour faire renaître l'ancienne Europe centrale.

Mais devant la difficulté à qualifier ces pays, Michel FOUCHER<sup>13</sup> propose de recourir au concept d'une "Europe médiane" pour désigner l'ancienne Europe de l'Est "en situation géopolitique intermédiaire entre l'Ouest et la Russie" et "en état présent de transition". Mais cette définition n'est pas unique car Michel FOUCHER exclut l'Allemagne et l'Autriche de l'Europe centrale, il considère en effet que ces deux pays appartiennent à l'Europe occidentale mais il inclut les six républiques issues de la dislocation de la Yougoslavie.

---

<sup>12</sup> Pierre BEHAR L' Autriche-hongrie, idée d'avenir ? *Commentaire* n ° 53 printemps-été 1991, P 43 sq.

<sup>13</sup> Michel FOUCHER (Dir.) *fragments d'Europe. Atlas de l'Europe médiane et orientale*, Paris, Fayard 1993

Pour l'historien hongrois Jeno SZCUS<sup>14</sup>, l'Europe médiane ne comprend que la Pologne, la Bohême et la Hongrie sans même l'Autriche, la Slovénie et la Croatie qui pourtant font souvent partie des discours mittel-européens.

Dans un article paru dans la revue HERODOTE,<sup>15</sup> Yves LACOSTE parle d'une grande Europe médiane qui comprendrait la Grèce, la Biélorussie, la Moldavie et l'Ukraine.

Pour notre part, nous proposons une liste de dix pays qui furent retenus sous l'appellation "Europe médiane" au titre du programme défini par le jury du concours de l'agrégation de géographie et d'histoire en 1997 et qui correspondent à des zones importantes de peuplement allemand : Allemagne, Autriche, Pologne, république Tchèque, Hongrie, Slovaquie, Roumanie, Estonie, Lituanie, et Lettonie.

Nous restons par ailleurs dans l'esprit de la définition de Michel FOUCHER car il s'agit bien dans ces dix pays à des degrés divers, d'une aire de transition caractérisée par l'imbrication des peuples et des cultures et la mobilité des constructions politiques tout en étant soumis à un fort tropisme politique et économique de l'Union Européenne. L'Europe médiane s'entend ainsi sous le double sens de : « au milieu et en cours d'évolution ».

Cette Europe médiane trouve aussi son unité dans des lignes de partages.

Cet espace est celui où se rencontrent deux grands mondes culturels la germanité et la slavité et trois grandes religions chrétiennes : catholiques, protestants, orthodoxes. Aussi est ce un espace compliqué fait d'enchevêtrements, d'allégeances, de divergences et d'emboîtements forts complexes. Mais l'Europe médiane se singularise par un élément culturel très intégrateur : tous ses peuples utilisent le même alphabet latin pour écrire leur langue, aucun n'utilise l'alphabet cyrillique.

On peut aussi distinguer une ligne de partage qui sépare la chrétienté latine de la chrétienté byzantine et dont la formation remonte à l'époque du Grand Schisme (1054) les Croates, les Hongrois, les Slovaques, les Polonais, les Litvaniens, les Lettons, les Estoniens se trouvent avec des peuples de religion orthodoxe : les Serbes, les Roumains, les Ukrainiens, les Biélorusses et les Russes.

---

<sup>14</sup> J SZUCS, *Les trois Europes*, Paris, l'Harmattan, 1985

Cette frontière est autant religieuse que culturelle car pour certains en Europe centrale, la tradition catholique ou protestante respectueuse des droits de l'individu a sous tendu une capacité de résistance des sociétés civiles au communisme alors que le monde orthodoxe aurait été moins à même de résister ce qui expliquerait l'inégale aptitude de ces pays dans la marche vers la démocratie et l'économie de marché.

Ce clivage qui définit l'Europe centrale par rapport au seul facteur religieux et culturel peut paraître simplificateur même si il illustre le "paradigme civilisationnel " de Samuel P HUNTINGTON <sup>16</sup>.

D'autres lignes de rupture marquent cette espace, ainsi celle du "second servage", ce système seigneurial s'étend depuis la fin du XV<sup>ème</sup> siècle jusqu'au début du XVI<sup>ème</sup> sur l'ensemble des territoires situés à l'Est de l'Elbe depuis la Prusse. En soumettant les paysans à la corvée du travail et en généralisant la grande propriété, ce système social a attaché les paysans à la terre et a freiné le développement urbain et le processus d'accumulation du capital avec des conséquences qui se sont inscrites dans la répartition des densités de populations.

Mais surtout l'Europe centrale est le lieu de la constitution tardive et inachevée des identités nationales. La lente et difficile émergence d'Etats nations a été rendue difficile par la disparition tardive des quatre grands empires : ottoman, habsbourgeois, tsariste, et prussien. L'empire des Habsbourg était un Etat très puissant mais ce n'était pas une nation.

Les Polonais constituaient une nation mais il n'y avait pas d'Etat polonais. La Roumanie ne s'est détachée de l'empire ottoman que dans les années 1870. Les Hongrois de Slovaquie depuis 1900 ont été successivement autrichiens, tchécoslovaques, hongrois ou slovaques.

En Europe atlantique, la construction nationale fut un processus évolutif étalé sur plusieurs décennies (Allemagne et Italie) mais surtout sur plusieurs siècles ( Royaume Uni, France Espagne) si bien que les frontières ethniques et politiques ont généralement tendance à coïncider. La construction nationale des pays de l'Europe médiane est différente car ce sont des

---

<sup>15</sup> Hérodote. « la question allemande », n°68, 1993, p 5-18

<sup>16</sup> Le politologue américain Samuel P HUNTINGTON considère que la division idéologique de l'Europe ayant disparu, c'est la division culturelle entre chrétienté occidentale, chrétienté orthodoxe, et Islam qui est réapparue. C'est un rideau culturel qui devient désormais la ligne de séparation essentielle en Europe. L'Europe se termine là où se termine la chrétienté occidentale. Samuel P HUNTINGTON, the Clash of Civilisation, *Foreign affair* n° 3 1993.

nations tardives. De fait, à l'exception de l'Allemagne et de l'Autriche, ces pays sont le résultat des Conférences de la paix de 1919 et de la doctrine wilsonnienne du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Mais dès les traités de paix de 1919- 1920, les tentatives pour faire coïncider frontières nationales et frontières ethniques furent suspectées et de nombreuses minorités insatisfaites furent soumises à la domination de telle ou telle majorité nationale sans espoir d'obtenir l'autonomie ou une administration bilingue : Corridor polonais, Hongrois de Transylvanie, Lituaniens de Pologne.

Aussi le nationalisme européo-médian a été fortement influencé par un sentiment d'insécurité sur l'identité nationale. Comme ce type de nationalisme avait été fortement réprimé durant la domination des quatre empires, il devint intolérant et exclusif.

En outre il se caractérise par une tendance marquée à souligner la différenciation ethnique sur le modèle allemand : langue, religion, culture et ce nationalisme ethnique imprègne la vie politique d'une manière inconnue en Europe atlantique. Ainsi la constitution slovaque de 1992 assimile la citoyenneté à la nationalité slovaque, excluant la minorité hongroise de l'appartenance nationale. Le groupe majoritaire se considère comme l'incarnation de la nation et regarde la minorité comme les ennemis de la nation ou des anti-patriotes.

L'Europe médiane est donc bien cette partie de l'Europe où le nationalisme ethnique l'emporte encore sur le nationalisme civique. Ce dernier permet l'identité et la citoyenneté par l'adhésion à l'Etat sans tenir compte de l'origine ethnique : tous les citoyens sont égaux ; c'est le modèle américain, français, britannique. Le nationalisme ethnique survient lorsque la primauté est donnée à un groupe ethnique particulier ; dans les Etats ethniquement homogènes comme la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, le nationalisme ethnique favorise la cohésion et la stabilité.

Par contre dans les Etats ethniquement mixtes, le nationalisme ethnique a des effets très déstabilisateurs ( Hongrois en Slovaquie et en Roumanie) et il apparaît comme un moyen de mobilisation politique efficace car ce type de nationalisme accorde la prééminence des droits collectifs sur les droits individuels. Une fois le système soviétique, disparu le nationalisme a été

le premier concept facilement compréhensible par les masses pour rétablir un nouveau sens de l'identité devant le vide politique existant.

Ainsi par delà les lignes de fractures, L'Allemagne et l'Europe médiane ont partagé une conception identique du nationalisme : le nationalisme ethnique qui assuré le fondement des représentations intellectuelles de la *Mitteleuropa*.

Quel est dès lors en février 2000, le bilan des nationalités en Europe médiane, compte tenu de l'importance de ce problème ?

On peut distinguer :

- La nationalité majoritaire dans son propre pays : Allemagne, Autriche, Pologne, Hongrie, République tchèque
- La nationalité isolée dans une construction fédérale dont elle vient de se désengager : Slovaquie
- la nationalité appartenant à une autre nation ( Russes dans les Etats baltes, Hongrois de Roumanie et de Slovaquie, Slovènes d'Autriche, Danois d'Allemagne)
- Les ethnies sans Etats : les petits peuples qui doivent défendre une langue parlée nulle part ailleurs ( Kachoubes, Sorabes et Frisons)
- Le cas spécifique des Tsiganes, véritable minorité transnationale sans territoire historique et qui a joué un rôle déterminant tant dans le commerce de rue que dans la circulation informelle des idées.

Après avoir examiné les aspects du concept de *Mitteleuropa* et le lien étroit qui l'unit à l'histoire allemande et au nationalisme ethnique, il faut désormais cerner les réalités .

Quels sont les éléments concrets qui justifieraient une rémanence d'un projet géopolitique révolu ?

## 1.2 Les réalités allemandes contemporaines

Nous avons souligné que le concept de *Mittleuropa* évoluait avec le temps, mais que dès son origine il était associé à deux dimensions majeures que sont l'économie et le peuplement allemand. Si la *Mittleuropa* traditionnelle peut subsister, c'est par ces deux réalités que nous allons tentons de mieux préciser dans le nouveau contexte politique de l'Allemagne réunifiée.

## 1.21 L'Allemagne, un acteur politique, culturel, économique majeur en Europe médiane

### 1.211 Un nouvel acteur politique

La dislocation de la Fédération yougoslave en 1991 a constitué une crise européenne majeure mais elle a aussi constitué le retour controversé de l'Allemagne réunifiée sur la scène diplomatique européenne

Rappelons la reconnaissance sans condition et précipitée par le gouvernement de Bonn de la Croatie et de la Slovénie. Alors que l'ensemble de la Communauté européenne devait reconnaître l'indépendance des républiques croates et slovènes le 15 janvier 1992, la RFA court-circuitant ses partenaires européens, annonça dès le 19 décembre qu'elle reconnaîtrait officiellement les deux républiques dès le 23 décembre 1991.

Les commentateurs ont immédiatement décelé un dessein expansionniste visant à reconstituer autour de l'Autriche une sphère mittel-européenne longtemps entravée par l'existence de la Yougoslavie<sup>17</sup>. Tandis que les occidentaux s'acharnaient à défendre la Fédération yougoslave, l'Allemagne selon la conception du nationalisme ethnique aurait cherché à miner cette fédération en raison de son hétérogénéité ethnique, culturelle, et linguistique qui en faisait un Etat artificiel.

Il semble que le « cavalier seul » de la diplomatie allemande était motivé plus par des considérations de politique interne que par un plan stratégique. Pour la grande majorité de la

---

<sup>17</sup> Le général Pierre GALLOIS estimait que la politique allemande tendait : « à punir les Serbes, d'avoir osé, à deux reprises, tenir tête aux armées du REICH » voir P M GALLOIS *la France sort-elle de l'histoire ? superpuissances et déclin national*, Lausanne, l'Age d'Homme 1998, p. 108. Pascale Hugues, les sympathies allemandes pour les sécessionnistes, *Libération*, 12 juillet 1991.

classe politique allemande, l'autodétermination était devenue depuis la réunification le principe fondamental de la réorganisation territoriale de l'Europe de l'après guerre froide<sup>18</sup>. L'internationalisation du conflit permettait d'éviter d'accepter le fait accompli de la politique de puissance serbe.

Plus prosaïquement on peut penser que l'Allemagne qui a accueilli plus de la moitié des 700 000 réfugiés d'ex-Yougoslavie espérait, en internationalisant le problème, endiguer ce flux.

Il reste que ce retour de l'Allemagne en acteur indépendant constitua un signe pour tous les scrutateurs d'un retour en force de l'Allemagne qui se défaisait de sa traditionnelle « culture de la retenue » pour exprimer des intérêts de puissance, ce qui justifiait la prémonition de Henry KISSINGER. Une nouvelle question apparaissait : celle des intérêts nationaux allemands, car L'Allemagne réunifiée disposait désormais des atouts qui font d'un pays, une puissance.

#### 1.212 L'influence démographique et culturelle

Longtemps divisée, l'Allemagne compte désormais 82 millions d'habitants, ce qui en fait le pays le plus peuplé de l'Union européenne. Ce chiffre en valeur absolue ne prend toute sa valeur que lorsqu'on le compare avec les populations des pays de l'Europe médiane ce qui place l'Allemagne réunifiée en position largement dominante.

Rappelons tout d'abord des données géographiques fondamentales :

PAYS	SUPERFICIE en km <sup>2</sup>	POPULATION (1997) en millions
ALLEMAGNE	356 980	82

<sup>18</sup> Voir Etienne SUR, la presse allemande et la crise yougoslave *HERODOTE* n °63, 1991, p 66-69

POLOGNE	323 250	38,6
ROUMANIE	238 390	22,5
REP TCHEQUE	78 860	10,3
HONGRIE	93 030	10,2
AUTRICHE	83 949	8,1
SLOVAQUIE	49 010	5,4
LITUANIE	65 200	3,7
LETTONIE	64 600	2,5
ESTONIE	45 100	1,5

(Source : *images économiques du monde* : SEDES 1998 )

Ce poids démographique s'accompagne d'une influence culturelle :

Les GOETHE INSTITUT étaient au nombre de trois avant 1990 ( Zagreb, Belgrade, Bucarest), ils sont seize aujourd'hui, toutefois en voie de réduction pour motifs d'économies. Enfin le gouvernement fédéral a institué en 1997, une conférence des ambassadeurs pour la politique culturelle extérieure, car les deux tiers des 20 millions d'individus qui apprennent l'allemand se trouvent en Europe médiane.

### 1.213 Le poids économique de l'Allemagne en Europe médiane

L'Allemagne est souvent décrite comme un « géant économique » fruit « du miracle allemand » que le gouvernement fédéral entendait prolonger puisque dès 1993, il adopte le « rapport sur l'avenir du site industriel allemand et comment le préserver »

Les origines du « miracle économique allemand sont connues et regroupées sous la rubrique de « capitalisme rhénan » :

- formation et qualification continue des salariés
- solidarités étroites des groupes financiers et industriels

- efficacité de la cogestion avec des syndicats puissants

Ces quelques éléments font de L'Allemagne la troisième puissance économique mondiale, deuxième exportateur mondial derrière les Etats-Unis et devant le Japon, l'Allemagne réunifiée enregistre des performances économiques remarquables malgré le coût estimé de la réunification à 1000 Milliards de *Deutschemarks* en 8 ans :

- un excédent record de la balance commerciale
- un excédent record de la balance des paiements courants
- une position créditrice sur le reste du monde
- un taux de croissance économique record
- une situation budgétaire favorable
- une épargne dynamique particulièrement favorable

Un des enjeux de la question mittel-européenne est de savoir si l'Allemagne réunifiée use de sa puissance économique pour recréer par l'économie ce qu'elle n'a pu atteindre par l'histoire. L'Allemagne, grâce à une pénétration économique et culturelle pragmatique, recréerait une *Mittleuropa* moderne.

Il faut constater avec Laurent CARROUE<sup>19</sup> que l'Allemagne a été le premier bénéficiaire de l'effondrement du conseil d'Aide Economique Mutuel, et de la réorientation des échanges vers l'OCDE. Entre 1985 et 1988, la part de l'Allemagne passe de 17 % à 21 % des exportations de l'OCDE vers l'Est pour atteindre 40 % en 1991. L'Allemagne et les Etats-Unis sont les plus grands investisseurs de la zone. L'Allemagne se place en premier rang en Hongrie avec en 1995, 29 % des investissements réalisés, 30% en République tchèque, mais les Etats-Unis sont au premier rang en Pologne avec 25 %. La place prépondérante des Allemands est liée à des opérations industrielles de grande envergure : implantation de VOLKSWAGEN en République tchèque, DEUTSCHE TELEKOM en Hongrie de même que pour les groupes américains : COCA COLA en Pologne.

---

<sup>19</sup> Laurent CARROUE : « L'Allemagne réunifiée dans l'économie de l'Europe centrale : une hégémonie renouvelée » HERODOTE n° 68, 1993, pp 83-111

L'Allemagne de 1992 à 1996 est à l'origine du quart des investissements étrangers dans la zone. Il faut préciser que l'Autriche a également réalisé 30 % de ses investissements étrangers en République tchèque et en Hongrie. Or l'économie autrichienne est largement pénétrée par les capitaux allemands et les industries autrichiennes travaillent en sous-traitance pour l'économie allemande.

En 1993 le gouvernement fédéral allemand a mis en place un projet d'assistance appelé

« TRANSFORM » dont les priorités sont la consultation économique, la mise en place d'un système d'impôts, la consultation juridique et l'aide à la mise en place de structures administratives pour aider la République tchèque, la Slovaquie, la Pologne, la Hongrie, et la Bulgarie et six pays de l'ex URSS. Le gouvernement fédéral a ainsi dépensé 2 milliards de DM entre 1993 et 1997 dans le cadre de ce programme.

Cette première place de l'économie allemande répond à une logique économique du fait de la spécialisation allemande dans les constructions mécaniques, l'équipement électrique et les véhicules automobiles. Elle satisfait ainsi les besoins des pays dont la transition économique est la plus avancée et qui sont souvent héritiers d'une tradition industrielle comme la République tchèque. Enfin, la proximité géographique un argument majeur qui fait de l'Allemagne : « un partenaire naturel ».

Les investissements allemands ne se concentrent pas en priorité là où les coûts salariaux sont les plus bas sur le modèle des « Maquiladores » mexicains, mais là où les structures économiques sont les plus compétitives.

En conclusion les investissements allemands dans la zone font de l'Allemagne un acteur majeur en Europe médiane, ce d'autant plus que les autres pays européens sont largement absents.<sup>20</sup>

Mais L'Allemagne pratique une stratégie sélective d'investissements qui restent malgré tout faibles. Entre 1992 et 1996, elle n'a consacré que 10% de ses investissements à l'étranger en Europe médiane : 62% à l'UE et : 17 % aux Etats-unis. L'Europe médiane, si elle est sous attraction économique allemande, n'est pas cet hinterland dont rêvait F NAUMANN car les

---

<sup>20</sup> En 1990, le gouvernement français avait créé une « mission interministérielle pour l'Europe centrale et orientale ( MICECO).2, 2 milliards de Francs furent dépensés entre 1990 et 1994. En 1994, la MICECO fut dissoute.

marchés sont de taille limités, comme les perspectives de croissance, les risques financiers sont élevés et l'environnement réglementaire n'est pas stable.

On peut donc parler de puissance mais pas d'hégémonie économique, ni non plus d'exclusivisme économique allemand en Europe médiane.

## 1.22 La question des réfugiés allemands<sup>21</sup>

### 1. 221 Un problème historique

L'effondrement du III Reich en mai 1945 créa une situation nouvelle. A Yalta en février 1945 et à Postdam en juillet août 1945, Soviétiques, Américains, et Britanniques décidèrent du report de la frontière orientale de l'Allemagne sur la ligne Oder-Neisse et de l'expulsion des germanophones des Sudètes ( 25 % de la population tchécoslovaque d'avant-guerre) et de Slovaquie. Plus à l'Est dès la fin 1944, les populations allemandes fuirent devant l'avance de l'Armée Rouge. Après Postdam, les Soviétiques expulsèrent les Allemands encore restés à l'est de la ligne Oder-Neisse.

La langue allemande distingue les allemands ethniques hors de l'Etat allemand (*Volksdeutschen*), des « *Staatdeutschen* » qui sont les ressortissants de l'Etat allemand.

Les Allemands ethniques se répartissent en deux catégories : les communautés allemandes qui n'ont jamais vécu en Allemagne. Elles sont soit les descendantes de l'*Ostsiedlung* ( l'implantation à l'Est), entre le X<sup>ème</sup> siècle et le XIV<sup>ème</sup> siècle, soit les descendantes de colons allemands appelés par les princes locaux du XIV<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècles en divers endroits : Russie, Ukraine, Crimée, Hongrie, Roumanie, Bohème, pays baltes, Slovaquie.

Ensuite il y a les communautés allemandes restées dans les territoires qui faisaient l'Allemagne de Versailles avant les annexions hitlériennes.

---

<sup>21</sup> Voir les cartes en annexes

Enfin les *Ubersiedler* sont les réfugiés provenant de l'ex-RDA et dont on estime le nombre à 1,5 millions.

Les réfugiés devinrent très vite un enjeu politique majeur en Allemagne de l'après-guerre pour un faisceau de raisons qui ont toutes leur origine dans la conception allemande de la nation et son rapport avec le territoire et l'Etat.

Le maintien du droit du sang dans la constitution fédérale de 1949 a conduit l'Allemagne à élaborer différentes lois pour octroyer automatiquement la citoyenneté allemande à toute personne expulsée aux lendemains de la guerre ou fuyant les régimes communistes. « La loi des expulsés et des réfugiés » distingue parmi tous les réfugiés de souche allemande arrivant en Allemagne divers groupes selon leurs lieux de provenance et surtout leur période de migration. La classification en multiples catégories traduit la sensibilité politique de cette question.

Les *Umsiedler* sont les Allemands qu'Hitler est venu chercher pour germaniser la Pologne.

Les *Vertriebene* sont les personnes de souche allemande originaires des territoires situés à l'est de la ligne Oder-Neisse et qui ont été expulsées de 1945 à 1952 vers l'Allemagne occupée puis vers la RFA en application de l'article 12 des accords de Postdam.

Enfin les *Fluchtinge* sont les personnes qui ont fui jusqu'en 1990 la RDA pour la RFA.

Les *Aussiedler* arrivent des mêmes territoires que les *Vertriebene* mais sont partis après 1952 comme les Allemands de Roumanie rachetés par le gouvernement fédéral.

Ces catégories ne sont pas seulement sémantiques mais aussi juridiques et emportent des différences de statuts dans les droits et aides financières.

Enfin il faut noter que seuls pouvaient bénéficier du statut d'*Aussiedler*, les Allemands de souche originaires des pays de l'ancienne Europe de l'Est, et ... de Chine, mais pas ceux des Etats-Unis, d'Amérique du Sud, d'Afrique, et du Moyen Orient, qui sont de sang allemand mais n'appartiennent pas à la nation allemande.

Enfin la Loi fondamentale ouest-allemande conviait le peuple allemand à parachever l'unité et la liberté de l'Allemagne et selon l'article 23<sup>22</sup> de cette même loi, il était prévu qu'elle s'appliquait dans les *Länder* mais pouvait aussi s'appliquer à « d'autres parties de l'Allemagne après leur adhésion à la RFA ». Cela n'excluait pas les territoires placés en 1945 sous administration polonaise car selon le gouvernement de Bonn qui s'appuyait sur la déclaration alliée du 5 juin 1945, sur le protocole de Postdam et le traité d'Allemagne du 23 octobre 1954, le Reich allemand dans ses frontières de 1937 n'avait juridiquement jamais cessé d'exister<sup>23</sup>.

### 1. 222 Un enjeu politique

Dès la fin de la guerre, les réfugiés ont fondé des associations qui ont fusionné en 1958 pour bâtir : « la fédération des réfugiés –union des associations de länder et de pays d'origine ». La fédération regroupe une association par *Land*, 400 sections régionales et 14 000 cercles locaux. La majorité des associations se trouvent dans le Sud de l'Allemagne, dans les *Länder* les plus dynamiques économiquement ( STUTTGART et MUNICH) et proches du pouvoir fédéral à BONN.<sup>24</sup> En 1991, l'association des Sudètes compte 50 000 adhérents et son journal « *Sudetendeutschen Zeitung* ( le journal des Sudètes) tire à 10 000 exemplaires. Elle constitue un lobby puissant très engagé politiquement avec un triple but : le retour au pays, la révision des frontières de 1945 et l'indemnisation des biens perdus. Les associations de réfugiés reprochaient au SPD d'avoir rompu par son *Ostpolitik* ( politique à l'Est) le consensus sur la non-reconnaissance officielle de la ligne Oder-Neisse. Mais par contre la fédération a toujours soutenu le CDU CSU et Franz Joseph STRAUSS, dirigeant de la CSU bavaroise présidait le conseil de la fondation des Sudètes.

Ces associations ont très bien su exploiter la différence que font les Allemands entre le « territoire étatique » qui est l'espace sur lequel s'exerce l'autorité d'un Etat dans le cadre de frontières lisibles à un moment donné et d'autre part le territoire où résident ou résidaient des populations allemandes selon qu'elles se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur des frontières de

---

<sup>22</sup> Cet article 23 de la Loi fondamentale a été abrogé par le traité d'unification entre les deux Allemagnes du 31 août 1990, ce qui revient à reconnaître que l'Allemagne réunifiée renonce à toute extension territoriale dans ses frontières de 1937.

<sup>23</sup> La RDA avait reconnu la ligne Oder-Neisse comme frontière définitive avec la Pologne par les accords de Görlitz

l'Etat allemand. Ainsi pour ces associations, la Silésie, la Poméranie et la Prusse orientale, placées sous administration polonaise par les accords de Postdam en attendant le tracé de frontière définitif, restaient allemandes.

C'est dans ce contexte que le chancelier KOHL va réussir en 1990 à présenter aux associations de réfugiés les territoires situés à l'est de L'Oder-Neisse comme le prix à payer pour la réunification. Le chancelier expliqua que si l'Allemagne ne reconnaissait pas la ligne Oder-Neisse comme frontière germano-polonaise, les quatre grands s'opposeraient à toute avancée sur la question allemande. Le traité sur la frontière germano-polonaise fut enfin signé le 14 novembre 1990.

Mais les associations de réfugiés ont finalement accepté, car leur espoir réside dans une reconsolidation de la présence allemande dans les territoires historiquement allemands dans un nouveau cadre juridique qui serait celui de l'Europe des peuples. Ainsi à la veille de la signature du traité de bon voisinage et de coopération amicale entre l'Allemagne et la Pologne, les organisations de réfugiés exigèrent une déclaration annexe sur les minorités allemandes en Pologne.

Les associations de réfugiés ont en outre constitué en 1990 « un conseil central des sociétés allemandes en république de Pologne » qui réclame le droit de former un parti allemand, de conserver la nationalité allemande, de jouir de la protection de la RFA, et le retour des réfugiés.

On peut ainsi constater la puissance des organisations de réfugiés. L'utilisation du droit des minorités tel qu'il est exprimé par la charte européenne<sup>25</sup> de Paris constitue une opportunité juridique pour les associations de réfugiés. Ainsi pourrait renaître un pangermanisme pacifique

---

<sup>24</sup> Les réfugiés se sont concentrés dans les zones d'occupation britannique et américaine car la France avait fermé sa zone aux expulsés.

<sup>25</sup> La charte de Paris pour une nouvelle Europe, signée le 21 novembre 1990 dans le cadre des travaux de la CSCE réaffirme les grands principes sur la démocratie et l'Etat de droit mais aussi la protection de l'identité ethnique, linguistique et religieuses des minorités nationales. Voir aussi la recommandation 1201 du Conseil de l'Europe "relative à la protection des personnes appartenant à une minorité nationale". Elle fut évoquée aussi pour protéger la minorité hongroise en Roumanie.

expansionniste sous couvert du droit des minorités allemandes dans les nations d'Europe médiane dont nous avons souligné la fragilité et la sensibilité au nationalisme ethnique.

On objectera toutefois que la démographie naturelle de ces associations de réfugiés limite progressivement leur influence politique.

## II PARTIE

### L'ALLEMAGNE ET L'EUROPE MEDIANE :

### UNE REPUBLIQUE RHENANE A LA PUISSANCE MULTILATERALISEE

Depuis la réunification de l'Allemagne en 1990, il existe en RFA une notion qui traverse tous les débats, celle de la "normalité" qui semble devenir une notion clé pour signifier la transition de l'Allemagne divisée à l'Allemagne unie. Le 10 novembre 1998, dans son discours de politique générale devant le Bundestag, le Chancelier Schröder parle de "modernité pour une nation devenue adulte et normale" qui met fin à des décennies de "culture de la retenue "

( *Kultur der Zurückhaltung*).

Ce sont les fondements et les modes d'expression de cette nouvelle normalité que nous nous proposons d'examiner ici sous le double éclairage des évolutions intérieures de l'Allemagne et des relations qu'elle entretient avec ses voisins en Europe médiane. Ce double éclairage nous montrera que l'Allemagne réunifiée s'est engagée sur un mode d'expression de sa puissance qui est étrangère à tout discours ou projet expansionniste mittel-européen classique.

2.1 l'Allemagne réunifiée : une démocratie stable pour un nationalisme civique.

2 .11 L'Allemagne : un Etat au peuplement homogène aux frontières reconnues.

2 .111 L'impact de la défaite de 1945

Yves LACOSTE rappelle en conclusion d'un article consacré à la définition de l'Europe médiane<sup>26</sup> que cette région se caractérisait par les destins croisés de deux diasporas. La diaspora juive tragiquement exterminée par les Nazis, la diaspora allemande réduite par la fuite vers l'Allemagne de 12 millions de réfugiés expulsés au fur et à mesure de l'avance des armées alliées.

Si l'on ajoute que le droit du sol lié à la conception allemande de la nationalité, les avantages économiques consentis par la « loi sur les réfugiés et les expulsés, » et le dynamisme économique allemand qui a attiré beaucoup de germanophones d'Europe médiane, la conjonction de ces phénomènes a eu pour effet de densifier et d'homogénéiser le territoire

---

<sup>26</sup> HERODOTE *La question allemande* n° 68, 1 trimestre, 1993, p 17-18

allemand qui ne comporte plus aujourd'hui que des minorités européennes très ponctuelles<sup>27</sup>. Ainsi en deux vagues : 1919 et 1945, l'Allemagne a subi deux contractions territoriales qui l'ont recentrée vers l'Ouest sous forme d'un territoire plus compact et ont estompé les effets d'une poussée séculaire vers l'Est.

Il s'agit d'une situation radicalement nouvelle dans l'histoire allemande puisque l'Etat population et le territoire allemands se recourent désormais largement. En ce sens L'Allemagne rejoint le modèle occidental ou atlantique d'une population homogène sur un territoire définis soumis à l'autorité d'un Etat.

#### 2.112 Du droit du sang vers le droit du sol

Ce changement radical de situation s'est soldé par la modification de deux éléments fondamentaux du projet mittel-européen : le droit du sang et la fixation des frontières.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2000, le nouveau code de la nationalité est entré en vigueur, il met fin au code datant de 1913 et remplace le droit du sang par le droit du sol.

Les enfants d'étrangers nés en Allemagne et dont l'un des parents résident régulièrement outre-rhin depuis 8 ans, obtiennent automatiquement la nationalité allemande. Avant l'âge de 23 ans, ils devront choisir soit la nationalité allemande, soit la nationalité d'origine. Quant aux adultes, ils peuvent demander leur naturalisation après huit années de séjour régulier dans le pays, contre 15 ans auparavant. La loi exige cependant que les candidats à la naturalisation renoncent à leur nationalité d'origine ce que refusent souvent les immigrés de la première génération.

Cette nouvelle loi avait pour objet premier d'apporter une réponse à la question de l'intégration des immigrés turcs. On note ainsi que l'Allemagne rejoint les préoccupations de

---

<sup>27</sup> les minorités en Allemagne sont au nombre de trois : les Frisons, peuple germanique, dont la langue est plus proche de l'anglais que de l'allemand. les 22 000 frisons sont concentrés sur la côte occidentale du Schlesvig. La minorité danoise 50 000 personnes est concentrée dans le Schlesvig du sud autour de la ville frontalière de Flensburg. Enfin une minorité slave évaluée à 100 000 personnes : les Sorabes de Lusace. La Lusace est une région à cheval entre le Brandebourg et la Saxe.

tous les grands pays industrialisés confrontés aux problèmes d'assimilation des migrants non européens.

L'importance de cette réforme et son impact sur la conception allemande de la nationalité ont été soulignés par l'opposition qu'elle a soulevée. Ainsi le ministre-président de la très influente Bavière au BUNDESRAT, M. STOIBER a insisté sur le fait que c'est dans la nation allemande, dans sa communauté de vie, de destin et de culture que l'étranger est admis par sa naturalisation.

Mais l'importance de cette réforme demeure, elle abandonne le droit du sang, fondement du nationalisme ethnique, pour le droit du sol, plus conforme au nationalisme civique et supprime un des fondements essentiels du discours pangermaniste.

### 2.113 Des frontières fixes et reconnues

Le troisième élément majeur est la fixation de frontières définitives et la résolution des multiples différends historiques que la nouvelle Allemagne a négociés avec ses partenaires sous forme de traités bilatéraux qui ont officialisé des relations inaugurées dans le cadre de la politique à l'Est.

- Traité germano-soviétique de bon voisinage, de partenariat et de coopération du 9 novembre 1990

- Traité germano-roumain de coopération et de partenariat amicaux du 21 avril 1992.

- Traité germano-bulgare de coopération et de partenariat amicaux du 9 octobre 1991

- Traité germano-hongrois de coopération et de partenariat amicaux du 6 février 1992

- Traité germano-polonais :

- 14 novembre 1990 : signature à Varsovie du traité frontalier germano-polonais

- ( reconnaissance de la frontière Oder-Neisse )

- 17 juin 1991 : signature à Bonn du traité de coopération amicale germano-polonais

- Traité germano-tchèque : traité d'amitié signé le 27 février 1992 par lequel le gouvernement fédéral a admis l'intangibilité des frontières germano-tchèques.

Une déclaration commune signée le 21 janvier 1997 à Prague a amené l'Allemagne à regretter l'injustice subie par le peuple tchèque par suite des crimes nazis et la République tchèque, pour sa part, à regretter l'expulsion des Sudètes. Cette déclaration s'accompagne de la création d'un fonds allemand d'indemnisation des victimes tchèques d'un montant de 165 millions de DM, effectif depuis 1998.

Ce traité souligne la perte d'influence politique de la puissante " fédération des réfugiés" auprès des autorités fédérales, tant il est vrai que le poids électoral des réfugiés diminue au fur et à mesure du renouvellement des générations.

#### 2.114 La question des Allemands ethniques

Cette politique de reconnaissance des frontières s'est accompagnée d'une volonté de l'Allemagne de maintenir les Allemands ethniques dans les pays d'Europe médiane et en Russie.

En 1992 le ministère fédéral allemand de l'intérieur estimait le chiffre des Allemands ethniques à 3, 4 millions<sup>28</sup> ( Russie, Kazakhstan, Pologne, Hongrie, Roumanie, Slovaquie, République tchèque). Du fait des politiques assimilationnistes menées par les régimes communistes, la germanité de ces communautés a souvent été dissimulée voire interdite par le gouvernement. En 1988, la Pologne comptait 8000 citoyens qui se déclaraient de nationalité allemande, ils étaient 400 000 trois ans plus tard, un million en 1997. Lors du dernier recensement tchécoslovaque 53 500 citoyens s'étaient déclarés allemands ethniques. La Hongrie compte 220 000 Allemands ethniques. La Roumanie : environ 70 000.<sup>29</sup>

De 1986 à 1995 2, 2 millions d'*Aussiedler* sont revenus en Allemagne au bénéfice des dispositions de l'article 116 de la Loi fondamentale, dont 58 % de Russie, 29 % de Pologne, 11% de Roumanie. Parmi eux 10 % étaient des retraités, 40 % des jeunes de moins de 20 ans, et 50 % des actifs. En raison du chômage, et d'une certaine hostilité de l'opinion publique, le

---

<sup>28</sup> 800 000 en Russie, 1 Million au Kazakhstan.

gouvernement allemand a restreint l'accueil des *Volksdeutschen* qui sont passés de 400 000 en 1993 à 100 000 en 1997.

Aussi depuis 1990, les autorités fédérales ont mis en place une politique de soutien financier aux Allemands vivant en Europe médiane et en Russie avec deux objectifs : maintenir les Allemands ethniques sur place et améliorer leur conditions de vie ( assistance médicale) et conserver sur place la culture et la langue allemande par la mise en place de journaux, de médias, de clubs allemands. Cette politique est soutenue par un fonds annuel de 1 milliard de DM.

Ainsi le traité germano-polonais de bon voisinage donne " aux citoyens polonais de souche allemande qui se reconnaissent dans la langue, la culture et la tradition allemandes ... le droit de manifester librement cette identité, individuellement ou collectivement sans être soumis contre leur gré à une pression assimilatrice."

Les dispositions de ce traité ont été reprises dans le traité germano-hongrois de juin 1992.

Il convient de remarquer que la minorité Kachoube<sup>30</sup> en Pologne ne bénéficie pas des même droits, mais il est vrai que la Pologne à la différence de l'Allemagne est un Etat unitaire centralisé qui ignore l'autonomie régionale et la territorialité ethnique.

On peut objecter avec Michel KORINMAN<sup>31</sup> que finalement les organisations de réfugiés et l'Allemagne réunifiée auront obtenu par le juridique en jouant l'Europe ce que le géopolitique n'a pas permis de réaliser : l'octroi de statuts particulier aux minorités allemandes.

On remarquera d'abord que la réciproque est vraie pour les minorités danoises ou slaves en Allemagne. Une loi de 1949 du Land du Schleswig-Holstein renforcée par une loi fédérale de 1955 accorde à la minorité danoise des droits matériels étendus : 57 lycées et écoles et deux

---

<sup>29</sup> Dans les années 1970, un accord Schmidt-Ceaucescu permit à un quota annuel de 12 000 Allemands ethniques d'émigrer vers la RFA moyennant le paiement d'une redevance de 5000 DM par émigrant, le quota fut ensuite porté à 15 000 et la redevance à 7500 DM.

<sup>30</sup> Les Kabouches sont un peuple slave de 4 à 500 000 personnes, dont la langue est différente du polonais. Ils ont été ballottés entre la Pologne et L'Allemagne au gré des modifications de frontières. Ils sont concentrés entre les villes de Gdansk et Gdynia.

<sup>31</sup> M Korinman " *la longue marche des organisations de réfugiés allemands de 1945*" HERODOTE, 1<sup>er</sup> trimestre 1993, n° 68, p48-66

représentants à la diète de Kiel. Les Frisons du Schleswig ont profité de ces accords et une loi du *land* du Schleswig du 1<sup>er</sup> août 1990 leur accordent une aide scolaire et culturelle et reconnaît le fait ethnique.

Enfin la minorité Sorabe dispose d'une presse d'un système scolaire et de médias en sorabe. En outre la "Fondation pour le Peuple Sorabe" alimentée à 50 % par le gouvernement fédéral et à 50 % par les *Länder* de Brandebourg et de Saxe est chargée de financer les politiques publiques à leur égard.

Enfin on notera que ces dispositifs ont pour origine des recommandations du Conseil de l'Europe et que l'internationalisation de ces problèmes constitue un moyen de neutraliser les visées expansionnistes des uns ou des autres.

Au bilan l'Allemagne réunifiée a abandonné toutes prétentions territoriales fondées sur la présence d'Allemands ethniques sur des territoires de l'Europe médiane. Elle a réformé en profondeur son code de la nationalité renonçant au droit du sang et enlevant par la même l'un des arguments majeurs aux tenants d'une politique de pangermanisme teinté de relents de *Mitteleuropa*. En outre, elle a signé avec ses voisins des traités qui soldent des contentieux tragiques ce qui ne peut que contribuer à la stabilisation de ces pays. Enfin si elle s'est attachée à faire reconnaître les droits des minorités allemandes, elle les a appliqués à ses propres minorités sous l'égide du conseil de l'Europe et elle marque ainsi sa reconnaissance du nationalisme civique.

## 212) La fin du *Sonderweg*

Nous avons vu que l'une des dimensions du discours mittel-européen est liée à la position centrale de l'Allemagne qui lui impose une "voie particulière" le *Sonderweg* entre les "excès" de l'Ouest et la "barbarie" de l'Est.

Cette conception politique fondée sur une géographie a vécu.

Le professeur K SONTHEIMER, professeur émérite à l'Institut de sciences politiques de Munich a souligné la fin du *Sonderweg* dans un article<sup>32</sup> consacré aux 50 ans de la RFA et intitulé "une tentative de bilan". Il souligne que la République Fédérale est devenue occidentale, non seulement dans l'ordre politique mais aussi dans l'ordre culturel, et que la majorité des Allemands se considèrent comme des citoyens de la civilisation occidentale et adhèrent à ses valeurs humanistes. On retrouve ainsi les thèmes de "normalité d'une nation devenue adulte" développés par le chancelier Schröder dans son discours de politique générale au Bundestag.

La normalité d'une nation devenue adulte tient en la remarquable stabilité de la RFA depuis 1949 et ce à travers deux éléments :

L'intégration de l'ex RDA n'a pas modifié l'ordre politique de la RFA, ni ses institutions, malgré un coût économique important. Les cinq *Länder* de l'ex-RDA ont été directement inclus dans la RFA et seul le PDS<sup>33</sup>, héritier du SED ancien parti unique au pouvoir en RDA, rappelle la spécificité politique de l'Est par rapport à l'Ouest, tout en s'inscrivant dans le jeu démocratique européen puisque il appartient au groupe de la gauche unitaire européenne du parlement européen. Ce parti n'est pas non plus en opposition au régime ou au système des partis allemands.

L'autre élément, et certainement le plus décisif, est la continuité des gouvernements, à l'instar des autres démocraties modernes et à la différence notable de la première expérience démocratique allemande que fut la république de Weimar. En 50 ans l'Allemagne n'a connu que 7 chanceliers, le système des partis politique est en outre d'une étonnante stabilité.

La stabilité de ce système politique n'a pas été remise en cause par la crise des années 60-70 et les revendications d'une jeunesse rebelle<sup>34</sup> et pacifiste. Au contraire deux décennies après cette génération participe au jeu politique traditionnel. Ainsi une coalition "social-démocrate et verte" a engagé pour la première fois des soldats et des avions allemands en

---

<sup>32</sup> Revue internationale et stratégique " la nouvelle Allemagne " n° 35, automne 1999, p 63-70.

<sup>33</sup> Le PDS parti du socialisme démocratique, héritier du parti de l'unité socialiste allemande ( SED) qui était le parti communiste de la RDA; le PDS se veut à gauche du SPD et fait de la fracture Est/Ouest son terrain électoral.

<sup>34</sup> Au début des années 70, M. Schröder était à la tête des jeunes socialistes de Hanovre ( JUSOS), dont il devint plus tard le président fédéral et qui contestaient le réformisme classique de la social-démocratie.

Serbie et au Kosovo, alors que dans les années 1990, les sociaux-démocrates s'étaient opposés à l'engagement d'officiers allemands à bord d'avions AWACS que l'on voulait envoyer en mission de reconnaissance au-dessus de l'ex- Yougoslavie.

En ce sens à l'instar d'autres démocraties modernes, arrive au pouvoir une génération de dirigeants qui furent souvent les contestataires d'institutions qu'ils mettent aujourd'hui en œuvre sans que la stabilité des régimes n'ait jamais été remise en cause. La démocratie allemande à l'image de son économie est organisée et stable, en ce sens elle peut être qualifiée de démocratie rhénane confortée par un nationalisme désormais civique.

## 2.2 L'Allemagne : une puissance stabilisatrice et médiatrice

Si l'Allemagne réunifiée est devenue une puissance mondiale, elle s'attache au non d'un intérêt national bien compris à exercer cette puissance pour stabiliser ses voisins et use de son influence pour les intégrer, non sans réalisme, dans le réseau des organisations occidentales.

### 2.21 L'Allemagne et l'Europe médiane : stabilisation et médiation

L'Allemagne réunifiée est vis à vis de ses voisins dans une situation inédite. Sa frontière orientale n'est plus une ligne de front mais une ligne de fractures économiques compte tenu des différences de développement.

Conscients des difficultés des pays de l'Europe médiane, les dirigeants allemands ont tiré pour ces pays les leçons de l'histoire allemande. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, l'Allemagne faisait face à des difficultés autrement plus graves que celles qui survinrent en 1918. Mais à la différence de la république de Weimar, la RFA, nous l'avons souligné, a suivi une voie de démocratie et de stabilité.

La raison essentielle tient en ce que les vainqueurs de 1945, ont tiré les leçons de l'échec des traités de 1918-1920 et n'ont pas cherché à isoler l'Allemagne mais au contraire à l'intégrer au sein de la communauté occidentale<sup>35</sup>.

Cette chance d'intégration offerte à l'Allemagne, mérite d'être donnée aux pays de l'Europe médiane.

## 2.211 les facteurs d'instabilité

Il ne s'agit pas là d'un geste généreux mais de "*Realpolitik*" bien comprise.

Selon Volker RUHE, qui fut ministre de la défense de la RFA " il faut éviter à tout prix la naissance d'une Europe intermédiaire instable. Si nous ne nous montrons pas capables, aujourd'hui d'exporter de la stabilité à l'Est, nous importerons demain de l'instabilité à l'Ouest"<sup>36</sup>. A la poussée vers l' Est, succède la contrainte de l' Est<sup>37</sup> .

Au premier rang de cette instabilité potentielle qui préoccupe les Allemands figure la Russie qui bien que non comprise en Europe médiane en constitue un élément important. Nous noterons simplement que le *livre blanc* du ministère fédéral de la défense a dès 1994, souligné que "La Russie est un partenaire particulièrement important pour une stabilité durable en Europe et dans le reste du monde».

Cette instabilité n'est pas seulement lointaine et politique avec la dislocation d'Etats, comme la Fédération yougoslave, mais elle est aussi proche et concrète avec les flux d'immigrants et les trafics mafieux.

De 1991 à 1995, 48 000 personnes ont été arrêtées à la frontière germano-polonaise, dont 35 000 immigrants illégaux. En 1995, 1319 passeports falsifiés ont été confisqués, ainsi que 400 faux visas et 500 autres documents de voyage. En 1991 18 000 personnes ont été arrêtées en tentant de passer illégalement la frontière, en 1993, ce nombre a été de 43 000.

---

<sup>35</sup> 31 octobre 1949, la RFA devint membre de l'OECE, 21 avril 1951 adhésion au GATT, 2 mai 1951 adhésion au conseil de l'Europe, 7 mai 1955 adhésion à l'UEO, 9 mai 1955 adhésion à l'OTAN, 25 mars 1957 signature CEE

<sup>36</sup> Volker RUHE, "l'identité européenne et partenariat trans-atlantique", *Politique internationale*, n° 62, hiver 1993-1994, p 29.

<sup>37</sup> "*Drang nach Osten/ Zwang nach Osten* (poussée vers l'Est/contrainte de l'Est)

Selon Michel, KOUTOUZIS<sup>38</sup>, chercheur à l'observatoire géopolitique des drogues de Paris, les mafias de l'Est "vont à l'assaut de l'Allemagne".

2.212 les réponses allemandes : Les euro-régions, intégration dans l'UE et dans le système OTAN

A coté des dispositifs policiers prévus dans l'espace SCHENGEN, l'Allemagne dans le cadre de l'Union européenne a développé au pourtour de ses frontières orientales des "euro-régions", forme plus achevée de la coopération trans-frontalière.

Il s'agit par delà les frontières étatiques de rétablir des bassins d'échanges économiques pour dynamiser des régions et stabiliser les populations. Elles se proposent de développer une coopération permanente dans les domaines les plus variés ( économie, culture, sport).

Sur les 9 Euro-régions existantes, 8 sont aux frontières allemandes, 3 à la frontière germano-polonaise, 1 au carrefour frontalier de l'Allemagne, de la République tchèque et de la Pologne, 1 au carrefour de la frontière de l'Autriche de l'Allemagne et de la République tchèque et enfin 3 autres à la frontière germano-tchèque.

Sur la base de l'expérience de l'Euro-région, MAAS-RHEIN mise en place en 1958, les Euro-régions se sont établies sous forme d'organismes informels dotés d'un statut consultatif et elles reçoivent une aide financière de l'Union européenne dans le cadre du programme Interreg II ( 1995-1998) ; ainsi entre 1995 et 1999, les régions frontalières germano-tchèques ont reçus 25 millions d'écus par an.

Le bilan de ces Euro-régions est encore incertain, car précoce, et les gouvernements centraux de Pologne et de la République tchèque hésitent à céder des prérogatives à des structures transfrontalières craignant de voir amoindrir la souveraineté de l'Etat dans ces régions et de déséquilibrer le développement régional au profit des régions occidentales<sup>39</sup>.

Il reste que le réel volontarisme allemand en ce domaine souligne le souci d'apporter une réponse concertée et stabilisatrice dans un cadre européen.

---

<sup>38</sup> Michel KOUTOUZIS, drogues à l'Est : logique de guerre et de marché, *politique étrangère*, n°1, 1995, p. 242

<sup>39</sup> Problèmes politiques et sociaux, n ° 850, 12 janvier 2001, pp 50-52

C'est aussi dans un cadre européen que l'Allemagne s'est fait l'avocat réaliste des pays de l'Europe médiane pour leur intégration dans l'Union européenne.

Le 16 juillet 1997 à la suite de l'accord sur le traité d'Amsterdam, la Commission européenne, sous présidence allemande, présenta l'AGENDA 2000, stratégie détaillée de la Commission pour renforcer et élargir l'Union au début du XXIème siècle. Lors du Conseil Européen de Luxembourg des 12 et 13 décembre 1997, les Quinze arrêterent que les négociations formelles commenceraient avec les pays les plus avancés de l'Europe médiane en vue de leur intégration en 2001- 2003 : Hongrie, Pologne, République Tchèque, Slovénie et Estonie<sup>40</sup>.

Le semi-échec du sommet de Nice, en janvier 2001, sur la nécessaire réforme des institutions communautaires a repoussé cette échéance.

Lors de sa présidence du conseil de l'UE de juillet à décembre 1994, le gouvernement allemand avait déjà inscrit la question de l'élargissement de l'Union à l'Est comme une priorité de son calendrier politique et en privilégiant la Pologne, la Hongrie et la République tchèque.

Lors de son discours de politique générale, le 10 novembre 1998, le chancelier Schroeder a déclaré " nous assurons nos voisins orientaux de notre ferme volonté de saisir la chance que représente l'élargissement à l'Est de l'Union européenne. L'Europe ne saurait s'arrêter à l'ancien rideau de fer ou à la frontière orientale de l'Allemagne, nous voulons intégrer ces pays dans l'Union comme partenaires".

A ce titre entre 1989 et 1992 l'aide financière allemande aux pays de l'Europe médiane s'élevait à 60 milliards de DM, soit 50% de toute l'aide économique occidentale. Entre 1989 et 1995, la RFA a versé plus de 160 milliards de DM pour soutenir le processus de transition engagé en Europe médiane, Russie et pays membres de la CEI.

Mais le chancelier poursuivait en précisant « cela implique cependant le respect de périodes transitoires adaptées, par exemple, en ce qui concerne la liberté de circulations des salariés. J'insiste pour que l'on comprenne cela. »

---

<sup>40</sup> La Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie constituèrent en décembre 1992 le groupe de Visegrad, qui avait pour objectif de faciliter l'intégration politique et économique à l'Ouest, en renforçant la coopération économique

L'ampleur des investissements de mise aux normes communautaires, évalués pour le seul domaine de l'environnement à plus de 100 milliards de dollars et l'afflux de travailleurs bon marché dans les régions frontalières (journaliers polonais), ont ainsi conduit le chancelier Schroeder a déclaré que l'Allemagne demanderait un délai de 7 ans pour accepter la libre circulation des personnes<sup>41</sup> et refusait de fixer des dates précises d'adhésion pour les pays candidats.

La vision allemande de l'élargissement de l'Union européenne à l'Europe médiane est très prudente et mécontente les pays de l'Europe médiane. Ainsi beaucoup de Polonais furent déçus lorsque le chancelier Schröder à l'occasion de sa première visite officielle en Pologne après son élection, déclara que l'adhésion de ce pays à l'Union européenne pourrait éventuellement être ralentie.

La stabilité que l'Allemagne se propose d'apporter est donc très progressive dans sa mise en œuvre, et économique dans ses fondements mais elle a l'avantage d'être réaliste quitte à mécontenter des pays voisins. Il s'agit de laisser la porte ouverte sans apporter de nouveaux conflits.

Cette même volonté de médiation réaliste vis à vis des pays de l'Europe médiane et du lointain et puissant voisin russe a guidé l'Allemagne dans la question de l'élargissement de l'OTAN. Craignant que l'avancée de l'OTAN vers les frontières de la Biélorussie et de l'Ukraine ne ressuscite une réaction russe, l'Allemagne a mis en avant le Partenariat pour la Paix<sup>42</sup> et a insisté sur le rôle de la CSCE/OSCE. Puis la diplomatie allemande s'est attachée à l'élaboration d'une "charte pour un partenariat stratégique" entre les institutions euro-atlantiques et Moscou.

---

et les échanges commerciaux entre ses membres par un accord centre-européen de libre échange. Depuis 1996, la Slovénie et la Slovaquie ont rejoint le groupe.

<sup>41</sup> *Le Monde*, 2 janvier 2001.

<sup>42</sup> Le Conseil de coopération nord atlantique ( CCNA) a été créé en novembre 1991, pour établir avec les pays de l'Est le dialogue et la consultation sur les questions de politique et de sécurité; Le Partenariat pour la paix ( PPP) est une émanation du sommet de l'OTAN à Bruxelles en janvier 1994, structure contractuelle, il propose de développer une coopération militaire mais n'offre pas de garantie de sécurité aux pays d'Europe médiane, non-membres de l'OTAN. C'est une réponse d'attente à l'élargissement de l'OTAN.

L'intercession allemande a produits ses effets. L'acte fondateur des relations entre l'OTAN et la Russie signé à Paris le 27 mai 1997, institua un conseil conjoint permanent OTAN- RUSSIE.

Ce souci allemand d'inclure le grand voisin russe dans un maillage d'institutions et de concertation constitue une sécurité pour les pays d'Europe médiane contre un retour offensif de leur voisin oriental.

En outre si certains ont pu adhérer à l'OTAN ( Pologne, Hongrie, République tchèque), le Partenariat pour la Paix et le Conseil de coopération nord atlantique sont des instruments de participation aux opérations de l'OTAN ouvertes à tous les pays d'Europe médiane en attendant une adhésion ultérieure.

## 2.22 La multilatéralisation de la puissance allemande

Les conceptions classiques de l'Etat font reposer sa puissance sur trois critères : le militaire, l'économique et le culturel ; or dans les deux premiers domaines, L'Allemagne a multilatéralisé sa puissance dans des organisations internationales.

### 2.221 La puissance militaire

L'intégration de l'Allemagne dans l'OTAN protège tous ses voisins. Seul, le pays est incapable de faire ou déclarer la guerre, en outre, il a placé toutes ses forces armées sous l'autorité des structures de commandement de l'Alliance. L'Allemagne ne dispose pas de capacité propre de planification des opérations<sup>43</sup> et elle a renoncé à la détention d'armes nucléaires<sup>44</sup>, bactériologiques et chimiques.

Une autre contrainte résulte de l'article 3 du traité « 2 + 4 » signé le 12 septembre 1990 à Moscou et qui concerne le plafonnement des effectifs de la Bundeswehr. Lors de l'adhésion de l'Allemagne à l'OTAN et L'UEO, les effectifs furent limités à 495 000 hommes en temps de

---

<sup>43</sup> L'Allemagne s'est dotée récemment d'une capacité de planification avec la création de l'*Einsatz führung kommando* » ( commandement de conduite des missions)

<sup>44</sup> L'Allemagne participe néanmoins au groupe de planification nucléaire mais son influence est bien sur limitée.

paix. La NVA, armée de la RDA, comptait 170 000 hommes, ce qui faisait un total de 665 000 pour les deux Etats allemands.

Avec le traité « 2+ 4 » l'Allemagne réunifiée s'est engagée à réduire ses forces armées dans le cadre du traité FCE à 370 000 hommes soit une réduction de 50 % de l'ensemble des effectifs des deux armées confondues.

On ajoutera que le budget fédéral de la défense, après avoir progressé de 3 % par an depuis les années 1960 est en baisse régulière : 62 milliards de DM en 1990, 48, 1 en 1995

Enfin les scénarios d'emploi de l'armée allemande sont restés longtemps limités par un débat juridique sur le « hors zone » qui servait de prétexte en fait à une politique de retenue liée aux précédents historiques.

L'article 87a alinéa 2 de la Loi fondamentale stipule « qu'en dehors des besoins de défense, les forces armées ne peuvent être employées que si la constitution les y autorise explicitement » ce qui revenait à limiter l'emploi de la Bundeswehr pour la défense du territoire national.

L'article 24 al 2 de la même Loi stipule « qu'à des fins de protection de la paix, la République Fédérale a le droit de s'intégrer dans un système de sécurité collective, renonçant par la même à certains de ses droits souverains, afin d'œuvrer à l'instauration d'une paix stable en Europe et dans le monde »

C'est sur la base de cet article que le chancelier Kohl refusa d'envoyer des troupes allemandes pendant la guerre du Golfe et qu'une décision du Tribunal constitutionnel en 1982 déclara illégal l'envoi de la Bundeswehr en dehors du territoire couvert par l'OTAN.

Ce n'est qu'en 1994 après une nouvelle décision de la Cour constitutionnelle fédérale que le Bundestag approuva l'envoi de troupes d'imposition de la paix en Bosnie.

Ainsi que ce soit pour les budgets, les capacités, les scénarios d'emploi soumis aux aléas juridiques d'interprétation de la loi fondamentale et aux raisons historiques, l'outil militaire de la politique étrangère de l'Allemagne est singulièrement limité.

L'Allemagne privilégie donc les outils diplomatiques pour sa sécurité. L'OTAN et le partenariat transatlantique restent les deux piliers de la politique étrangère allemande ainsi que

le déclarait le chancelier Schroeder dans un article intitulé « George W. Bush peut compter sur nous »<sup>45</sup>

## 2.222 La puissance économique

Le recours aux organisations internationales apparaît aussi dans ce qui constitue le cœur de la puissance allemande : l'économie et son intégration dans l'Union européenne.

L'économie allemande est une économie moderne, donc ouverte. Les matières premières dont l'Allemagne est démunie constituent 2/3 des importations, 1/3 de la population active travaille pour l'exportation. Cette ouverture est orientée en priorité vers l'Union européenne : entre 1992 et 1996, 62 % des investissements allemands ont été réalisés dans l'Europe des Quinze.

Cette intégration sera achevée avec le transfert des souverainetés nationales monétaires vers l'Euro, dont le très emblématique *Deutschemark*. Cela signifie qu'aucun Etat et en particulier l'Allemagne, ne pourra se servir unilatéralement de son poids économique contre un autre Etat dans un intérêt national. En effet la Banque centrale européenne prend ses décisions à la majorité des membres ce qui donne aux petits pays une influence égale aux grands.

Le passage du DM à l'Euro, souligne clairement la volonté de l'Allemagne de mettre l'instrument monétaire, symbole de sa puissance, au service de la construction communautaire, conçue comme une communauté de droit, soumise à des procédures pour organiser la solidarité et l'action collective.

Cette intégration de la puissance économique allemande dans l'Union européenne s'accompagne d'un volontarisme politique dans la construction communautaire. A l'issue du sommet de Nice, le chancelier Schroeder a rappelé : « il nous faut penser et agir dans la perspective de l'intégration et non de la coopération entre gouvernements<sup>46</sup> » et a souhaité un renforcement des pouvoirs de la commission qu'il accusait pourtant lors de sa campagne électorale de « flamber l'argent allemand ».

---

<sup>45</sup> *Le monde*, 21 et 22 janvier 2001

<sup>46</sup> Le MONDE, dimanche 21-lundi 22 janvier 2001

Ainsi dans l'esprit des dirigeants allemands, l'intégration monétaire n'est qu'une première étape vers une intégration politique plus complète.

On peut encore objecter que les Allemands forts de leur économie se font les propagandistes d'une Union européenne intégrée qu'ils domineraient de leur influence et que le discours pro-européen remplacerait le discours mittel-européen, variation de ce besoin d'empire propre à une nation, lointaine héritière du Saint empire Romain germanique. Mais ce serait oublier qu'à la base du fonctionnement communautaire si l'intérêt national subsiste, il doit désormais toujours se définir en prenant en compte les intérêts du partenaire. Ainsi au sommet de Berlin, le chancelier Schröder n'a pu obtenir une réduction de la contribution allemande au budget communautaire du fait de l'opposition de la France. L'Union Européenne est un multiplicateur d'influence mais aussi un partage de puissance.

Ainsi par l'intégration de son économie dans l'Union européenne et la mise en commun de ses armées dans des institutions supranationales, l'Allemagne est devenue une *soft power*<sup>47</sup> qui s'éloigne définitivement de cette « voie singulière » propre au projet mittel-européen, tout en restant un modèle pour les pays d'Europe médiane.

LA *Mitteleuropa*, est un projet géopolitique lié à un passé révolu.

L'histoire de l'Allemagne a modelé la conception allemande de la nation. On était allemand par la langue, le sang, l'appartenance à un peuple quel que soit l'Etat de résidence. La nationalité allemande était déterritorialisée par rapport à un Etat allemand dont les frontières ont été maintes fois changées.

Les importants peuplements allemands en Europe médiane ont ainsi servi de fondement au pangermanisme qui sombra dans l'effroi de la terreur nazie et la théorie de l'ethnie supérieure.

---

<sup>47</sup> Cette notion a été développée par Joseph S. NYE, « le leadership américain. Quand les règles du jeu changent », *Presses Universitaires de Nancy* 1992, 226 p. Le soft power se définit comme la capacité d'une nation de « se montrer capable de structurer une situation de telle sorte que les autres pays fassent des choix ou définissent des intérêts qui s'accordent aux siens propres »

Le retour en 1945 de 12 millions d'Allemands ethniques, puis la réunification en 1991 ont donné à l'Allemagne, pour la première fois, un peuplement homogène dans un Etat unifié, avec des frontières fixes et reconnues.

La *Mitteleuropa* de l'entre deux guerres a disparu en tant que projet géopolitique avec l'avènement d'un modèle rhénan de démocratie et le passage d'un nationalisme ethnique, fruit de l'histoire, à un nationalisme civique, résultat paradoxal des tragédies de 1945.

La *Mitteleuropa* contemporaine subsiste, dans sa définition mineure d'un espace géographique et non plus géopolitique : c'est l'Europe médiane, engagée dans un processus de mutations multiformes.

Au-delà d'une légitime retenue motivée par l'histoire, la difficulté récurrente à nommer cette partie du continent européen tient au double processus de décomposition-recomposition qu'il connaît. Processus de fragmentation découlant de l'implosion des fédérations, processus plus lent d'intégration dans le réseau des institutions européennes et atlantiques.

C'est le premier processus qui a retenu l'attention du fait des désordres qu'il a provoqué, mais il ne s'est pas soldé par un expansionnisme allemand, mais au contraire par la volonté des dirigeants allemands de faire partager à leur voisins leur ancrage atlantique et européen.

L'Allemagne reste un modèle pour l'Europe médiane. C'est une puissance économique majeure au centre de l'Europe. Mais cette puissance est décentralisée en interne et multilatéralisée en externe dans des organisations intergouvernementales pour sa sécurité (l'OTAN) ou à tendance supranationale pour son économie (l'Union européenne).

L'Allemagne réunifiée est ainsi devenue une « *soft power* », difficile à concevoir objectivement pour les Français habitués à penser la puissance en termes plus classiques : un Etat central omnipotent avec une défense forte, une économie et une monnaie forte.

Aussi est-il réconfortant de recourir à des catégories traditionnelles d'analyse mais aujourd'hui dépassées comme la *Mitteleuropa* historique. L'Allemagne nouvelle nous impose une nouvelle approche.

A l'heure de choix européens majeurs vers plus d'intégration ce n'est pas le moindre des défis quelle nous lance.

Car il appartient désormais à la France avec l'Allemagne de participer à l'intégration européenne des pays de l'Europe médiane afin de garantir la paix et la prospérité de ces pays.

Tel serait le sens d'une nouvelle vision de l'Europe centrale à la française, ce que l'Allemagne, soucieuse de stabilité, souhaite plus que tout autre, car elle serait la première à subir les conséquences de désordres en Europe médiane.

La voie d'une confédération pan-européenne semble ainsi constituer une option, afin d'éviter les erreurs de 1919 qui avaient laissé aux nationalismes libre champ en Europe médiane avec les conséquences belligènes qui en découlèrent. Peut-être est-ce là une première réalisation de cette « Europe de l'Atlantique à l'Oural » évoquée par le Général de Gaulle dans une de ses visions une fois de plus prémonitoires.

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. LIVRES

Alain DIECKHOFF, *La nation dans tous ses Etats, les identités nationales en mouvement* Flammarion, 2000

Georges CASTELLAN, *histoire des Balkans XIV è – XX è siècle* FAYARD, 1991

Ignacio RAMONET *géopolitique du chaos*, Galilée, espace critique, 1997

Michel KORINMAN, *quand, l'Allemagne pensait le monde*, FAYARD, 1990

Pascal BONIFACE (dir.), *Atlas des Relations Internationales*, HAITIER 1997

Stephan MARTENS *La politique à l'Est de la République fédérale allemande, entre mythes et réalités*, PUF, 1997

Françoise NICOLAS/Hans STARK *L'Allemagne une nouvelle hégémonie ?*, IFRI, DUNOD, 1992

Jacques LE RIDER, *LA MITTELEUROPA*, Que sais-je, PUF, 1994.

J SZUCS, *Les trois Europes*, Paris, l'Harmattan, 1985

Michel FOUCHER (Dir.) *fragments d'Europe. Atlas de l'Europe médiane et orientale*, Paris, Fayard 1993

PM GALLOIS *la France sort-elle de l'histoire ? superpuissances et déclin national*, Lausanne, l'Age d'Homme 1998,

Joseph S. NYE, « *le leadership américain. Quand les règles du jeu changent* », Presses Universitaires de Nancy 1992,

### 2. REVUES

#### PROBLEMES POLITIQUES ET SOCIAUX :

- n° 837, *l'Allemagne de Gerhard SCHROEDER*, 14 avril 2000

- n° 850, *L'Allemagne, l'Autriche et l'espace centre européen*, 12 janvier 2001,

*La revue internationale et stratégique*, n° 35, PUF, automne 1999

*Le monde des débats, Le nouvel Observateur* n° 21, Janvier 2001

*HERODOTE*, la question allemande, n° 68, 1<sup>er</sup> trimestre 1993

*Politique internationale*, n° 54, hiver 1991-1992

### 3. ARTICLES

Max, CLOS, *Une ou Deux Allemagnes ?*, le *Figaro*, 10 novembre 1989,

*le Point*, 5-11 mars 1990. Le *Blietzkrieg* du chancelier KHOL pour unifier l'Allemagne provoque amertume en RDA et inquiétude en Europe occidentale,

*Le débat* n° 27 Milan KUNDERA « un Occident kidnappé ou la tragédie de l'Europe centrale », novembre 1984 p.3-22

Pierre BEHAR L'Autriche-hongrie, idée d'avenir ? *Commentaire* n ° 53 printemps été 1991, P 43 sq.

*Foreign affair* n° 3, Samuel P HUNTINGTON, the Clash of Civilisation,, 1993,

Pascale Hugues, les sympathies allemandes pour les sécessionnistes, *Libération*, 12 juillet 1991.

Volker RUHE, "identité européenne et partenariat trans-atlantique", *Politique internationale*, n° 62, hiver 1993-1994, p 29.

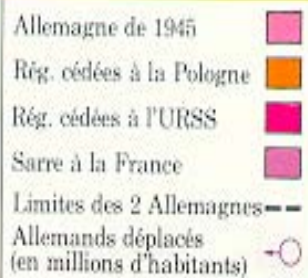
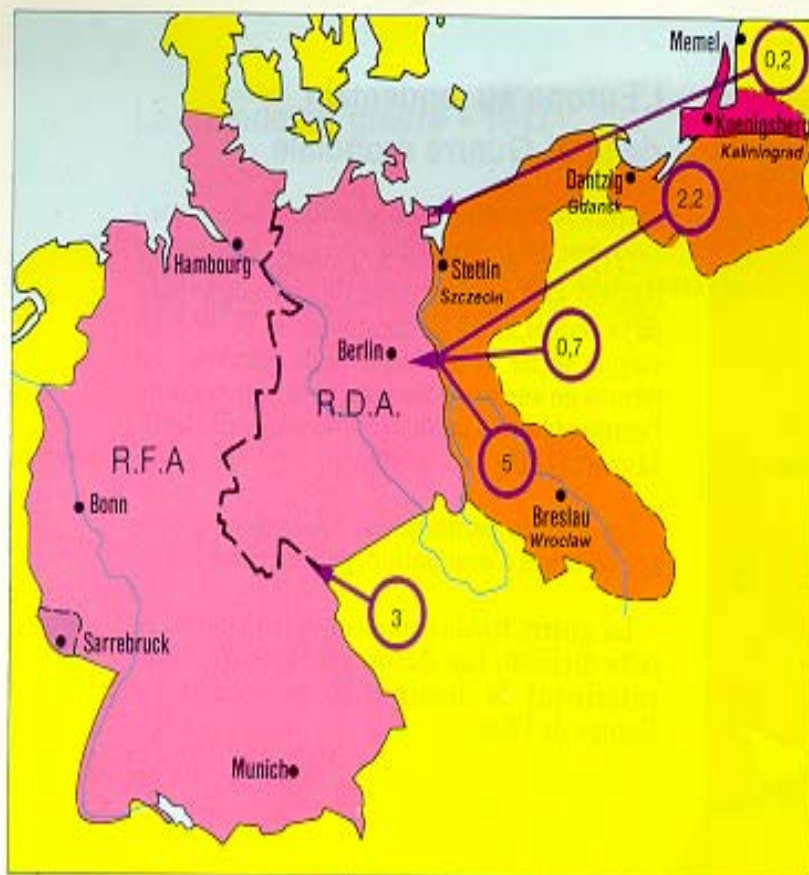
Michel KOUTOUZIS, drogues à l'Est : logique de guerre et de marché, *politique étrangère*, n°1, 1995, p. 242.

*Le MONDE*, dimanche 21-lundi-22 janvier 2001

# LA *MITTELEUROPA* : LA FIN D'UN CONCEPT GEOPOLITIQUE

## Table des matières

Sommaire	P 1
Introduction	2
<b>Partie I : La Mitteleuropa : les représentations et les réalités</b>	<b>7</b>
1.1 Le poids de l'histoire : Les aspects historiques et culturels	7
1.11 La <i>Mitteleuropa</i> allemande	7
1.12 La <i>Mitteleuropa</i> habsbourgeoise	10
1.13 Un essai de définition : l'Europe médiane	11
1.2 Les réalités allemandes contemporaines	15
1.21 L'Allemagne : un acteur politique, culturel et économique	15
1.22 La question des réfugiés	20
1.221 un problème historique	20
1.222 Un enjeu politique	21
<b>Partie II : L'Allemagne réunifiée et l'Europe médiane : Une république rhénane à la puissance multilatéralisée</b>	<b>24</b>
2.1 Une démocratie stable pour un nationalisme civique	24
2.11 un Etat au peuplement homogène et aux frontières reconnues	24
2.12 La fin du <i>SONDERWEG</i>	29
2.2 L'Allemagne en Europe médiane : une puissance stabilisatrice et médiatrice	30
2.21 L'Allemagne et l'Europe médiane	30
2.211 Les facteurs d'instabilité	31
2.212 Les réponses allemandes	32
2.22 La multilatéralisation de la puissance allemande	35
2.221 La puissance militaire	35
2.222 La puissance économique	36
Conclusion	38
Bibliographie	40
Table des matières	42
Annexes	43



**L'Allemagne 1945**

**Origines et destinations des réfugiés allemands**



Carte2 Mitteleuropa et réunification Allemagne



Carte2 Mitteleuropa et réunification Allemagne



# L'EUROPE MEDIANE

